

**COMMUNE DE PIEGUT**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/05/2022**

---

**Ouverture de séance par Mme le Maire à 18h30.**

**7 Présents :**

Adèle KUENTZ Maire : Présidente de séance  
Jeremi BARANOWSKI : 1<sup>er</sup> Adjoint Secrétaire de séance  
Alain MICHEL 2<sup>ème</sup> adjoint  
Marec BRANDI  
Isabelle SORIA  
Marie José FINIELS  
Laurence TERRAS

**2 Absents excusés :**

Régine MICHEL donne pouvoir à Adèle KUENTZ  
Johann MAUBOUSSIN donne pouvoir à Laurence TERRAS

**1 Absent :**

Jeremy KALA

---

**Ordre du jour**

Approbation du compte-rendu de la séance précédente  
Intervention du bureau d'études EURECAT pour informations sur l'urbanisme  
Délibération référent transport scolaire pour la région  
Délibération modificative des amortissements recettes du budget général  
Délibération publication des actes  
Délibération convention AGEDI Protection des données  
Modalités de mise en route de la prochaine coupe affouagère  
Demande concernant la route du cabanon à Jussel  
Demande de subvention pour l'étude de faisabilité chaudière à la maison commune et de l'école  
Choix d'un prestataire pour l'étude sur la protection des captages d'eau potable  
Réflexion sur le recrutement d'un agent en lien avec le départ à la retraite de la secrétaire de mairie  
Questions diverses

---

**Approbation du compte-rendu de la séance précédente :**

Vote : Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Intervention du bureau d'études EURECAT pour informations sur l'urbanisme :**

Mme le maire présente Mme Karine Cazettes du bureau d'études EURECAT qui vient donner des informations et explications sur les lois d'urbanisme et sur ce qui relève de la mairie en termes d'urbanisme. Ceci notamment pour entamer une réflexion sur le fait de rester ou non en RNU (règlement national d'urbanisme) ou si la commune se lance dans l'élaboration d'un document d'urbanisme : PLU ou carte communale. Elle répond aussi au coup par coup aux questions du public tout au long de son exposé.

**Délibération référent transport scolaire pour la Région :**

Demande la région pour avoir un référent transport dans le cadre de la mise à jour de son dossier.

Vote : Adèle KUENTZ Maire nommée référent à l'unanimité des membres présents et représentés

**Délibération modificative de crédits : amortissements section investissement en recettes du budget général :**

Amortissements inscrits en dépenses du budget général (section fonctionnement) mais pas en recettes d'investissement du même budget suite à un oubli pour un montant de 481€.  
Délibération pour les ajouter en recettes d'investissement et ajouter également 481€ en dépenses imprévues de la même section car ces 2 sections doivent être équilibrées sur la demande de la Trésorerie.

Vote : Délibération prise à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Délibération publication des actes :**

Les actes pris par les communes (délibérations, décisions, arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont portés à la connaissance du public (publicité ou notification) et après transmission au contrôle de légalité.

Pour les communes de moins de 3 500 habitants les modalités de la publication devront être choisies et fixées par délibération : affichage, publication sur papier ou sous forme électronique. A défaut de délibération avant le 1<sup>er</sup> juillet, les actes seront obligatoirement publiés sous forme électronique.

Vote : Délibération pour choisir une publicité des actes sous forme d'affichage à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Délibération convention AGEDI Protection des données :**

La commune a passé une convention avec le syndicat mixte AGEDI concernant la protection des données. Dans cette convention il est désigné monsieur MARTIN Jean-Pierre comme DPO (délégué protection des données) mutualisé pour notre mairie (comme pour plein d'autres communes). Suite à des changements au sein du comité syndicat AGEDI, les membres du conseil d'AGEDI ont délibéré pour désigner monsieur SAINT-MAXENT Didier, en remplacement de monsieur MARTIN.

Délibération pour désigner monsieur SAINT-MAXENT Didier comme DPO (délégué protection des données) mutualisé pour notre mairie et pour autoriser Mme le Maire à signer la nouvelle convention.

Vote : Délibération prise à l'unanimité des membres présents et représentés

### **Modalités de mise en route de la prochaine coupe affouagère :**

La prochaine coupe s'effectuera par un débardage à cheval fait par un professionnel sur la parcelle 5, en lien avec des contrats Natura 2000 mis en place il y a plusieurs années, pour un volume total de 200m<sup>3</sup>. Le bois sera coupé (pas débité) et posé en bord de piste en troncs entiers.

Ce bois sera vendu aux habitants (troncs entiers en bord de piste) qui seront inscrits en mairie. Le conseil municipal s'accorde sur un prix du stère de l'ordre de 10€.

Pour s'inscrire en mairie et récupérer ce bois, les conditions sont les mêmes que pour les coupes affouagères précédentes : le bois ne peut pas être revendu ou cédé, il et doit être brûlé sur la commune. Il devra être récupéré en bord de piste assez rapidement après l'intervention du professionnel (prévue cet été). Nécessité d'avoir un véhicule pouvant circuler sur la piste forestière, du matériel pour couper les troncs (type tronçonneuse).

### **Demande concernant la route du cabanon à Jussel :**

Un propriétaire de terrains en contrebas de Jussel propose une rétrocession à la commune d'un chemin qui dessert ses parcelles.

Avis du Conseil Municipal : 7 voix pour cette rétrocession ( et 2 abstentions) aux frais (notaire) du propriétaire car il est le demandeur, et aucun frais pour la commune.

### **Demande de subvention pour l'étude de faisabilité chaudière à la maison commune et de l'école :**

3 bureaux d'études ont été contactés pour l'étude de faisabilité pour le changement de la chaudière à fuel. 2 devis sont parvenus en mairie :

- un de ALTEREA d'un montant de 10 644,14 €HT

- un de CET d'un montant de 11 680 €HT

La proposition de bureau d'études ALTEREA est conforme à la demande du cahier des charges établi par le conseil municipal, devis avec options selon les résultats du sondage géothermie.

Ce bureau d'études est le plus à même de faire l'étude de faisabilité.

Plan de financement proposé par Mme le Maire :

Vote : à l'unanimité des membres présents et représentés pour retenir le devis du bureau d'études ALTEREA d'un montant de 10 644.41€HT pour l'étude de faisabilité chaudière, pour demander une subvention auprès de la Région au taux de 70 % d'un montant de 7 451.08€, et pour autoriser Mme le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de ces décisions.

### **Choix d'un prestataire pour l'étude sur la protection des captages d'eau potable**

3 prestataires ont envoyé leurs offres de prix pour cette étude.

Mr Kiston de la DDT04 a fait une analyse de ces 3 offres prenant en compte la valeur technique et le montant de la proposition.

Vote : A l'unanimité pour retenir le bureau d'études proposé suite à l'analyse de Mr Kiston, Sol Concept, pour un montant de 29 250 €HT.

### **Réflexion sur le recrutement d'un agent en lien avec le départ à la retraite de la secrétaire de mairie :**

Proposition de rédiger une annonce dès à présent pour trouver quelqu'un en septembre pour qu'il y ait plusieurs mois de doublon avec la secrétaire actuelle.

### **Questions diverses**

#### SDE

Réunion le Jeudi 09/06 à 9h30.

Titulaires : Alain MICHEL et Laurence TERRAS, suppléant : Marec BRANDI, s'organiser pour aller à cette réunion.

#### Concert de septembre organisé par la commune :

Sam Patole prévu le 03/09 en soirée. Organisation à prévoir.

#### DETR

Retour non officiel :

Beaucoup de demandes, donc à priori 1 seule DETR acceptée sur les 3 demandées :

Ce serait pour l'achat d'un tracteur.

Les 2 autres DETR (valise informatique et voirie aux Forests) à priori ne seront pas acceptées.

#### Rappel dates des élections législatives

Législatives dimanches 12 et 19 juin : 8h-18h

Organiser les créneaux horaires de tenue du bureau de vote par les élus et appel aux électeurs inscrits sur la liste électorale de Piégut.

#### Une centenaire dans le village

Proposition que la mairie offre une plante à cette personne pour son anniversaire en juin.

La séance est levée à 22h40.

Le Maire Adèle KUENTZ



Mairie 0513 PIEGUT Tel 09-77-74-57-29 Email [mairiedepiegut@orange.fr](mailto:mairiedepiegut@orange.fr) Site : [www.mairie-piegut.fr](http://www.mairie-piegut.fr)